



## Conseil d'Administration du samedi 18 mars 2017

### Compte-rendu

Le 18 mars 2017, à 15h00, le Conseil d'Administration de l'association s'est réunie à l'immeuble de la Halle, sous la présidence de Monsieur Alexis GUILLON-COTTARD, président.

- Nombre de membres du Conseil d'Administration : 11

#### Présents

- M. Alexis GUILLON-COTTARD, président
- Mlle Marjorie MARTIN, vice-présidente
- Mme Asmaa MASSAFI, secrétaire-adjointe
- M. Arnaud VASLIN
- Mme Stéphanie HUGUET
- Mme Isabelle PEYRETAILLADE

#### Procurations

- M. Gwenn ROBIN (à M. Alexis GUILLON-COTTARD), secrétaire général

#### Absents

- M. René TATRY, trésorier
- M. Aurélien CASADO, trésorier-adjoint



Maison des associations, 34 place Joseph Gardet, 63800 Cournon-d'Auvergne, [association@les-theatreux.fr](mailto:association@les-theatreux.fr), [www.les-theatreux.fr](http://www.les-theatreux.fr)

- Mlle Lila BERNARD
- M. Vladimir EYRAUD

### Rappel de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

- 1- Bilan moral intermédiaire
- 2- Bilan financier intermédiaire
- 3- Organisation d'un moment fédérateur et convivial
- 4- Organisation des spectacles de fin d'année
- 5- Questions diverses

Alexis GUILLON-COTTARD laisse la parole à Marjorie MARTIN pour présenter le bilan moral intermédiaire et le bilan financier intermédiaire.

### Bilan moral intermédiaire

Marjorie MARTIN indique que l'association compte 29 adhérents, soit 1 de plus que la saison précédente. Elle précise qu'il y en a 15 (dont un qui a abandonné) pour l'atelier « Enfants » et 8 pour l'atelier « Adultes ».

Elle explique ensuite que faute d'adhérent, l'atelier « Jeunes » a fusionné avec l'atelier « Adultes » au mois de janvier.

Alexis GUILLON-COTTARD précise que cette fusion a eu lieu faute d'adhérents mais aussi faute d'investissement des deux personnes en charge de cet atelier.

Marjorie MARTIN approuve et poursuit en indiquant qu'une adhérente n'a pas encore payée



Maison des associations, 34 place Joseph Gardet, 63800 Cournon-d'Auvergne, [association@les-theatreux.fr](mailto:association@les-theatreux.fr), [www.les-theatreux.fr](http://www.les-theatreux.fr)

sa cotisation et que le Conseil reviendra sur ce cas plus tard dans la réunion.

Elle fait part ensuite de la situation dans les 2 ateliers. L'atelier « Enfants » préparant la pièce la pièce « Comme les grands » de Johann CORBARD et l'atelier « Adultes » la pièce « Cinq plus une » de Frédéric Dubost en expliquant que les conditions de travail et l'ambiance générale sont globalement bonnes.

Alexis GUILLON-COTTARD nuance en précisant qu'il trouve l'atelier « Enfants » plus dissipé que l'année dernière et qu'il a été compliqué d'engendrer une motivation pour l'atelier « Adultes », qui est désormais présente.

Marjorie MARTIN conclut en expliquant qu'il y a 2 abandons de postes au Conseil d'Administration de la part de Lila BERNARD et Vladimir EYRAUD.

Stéphanie HUGUET lui demande s'il elle a une idée de comment cela se fait-il.

Marjorie MARTIN lui répond que c'est sûrement dû au manque d'investissement et au fait d'avoir été rétrogradé de leurs postes de vice-présidents, toujours pour ce manque d'investissement.

Isabelle PEYRETAILLADE demande s'il existe une solution pour palier à ce problème.

Alexis GUILLON-COTTARD lui répond que c'est une situation délicate car ils sont comme tout le monde élus au Conseil d'Administration. Il précise cependant que selon les statuts ils peuvent être considérés comme démissionnaires au bout de 3 Conseil d'Administration manqués sans excuses et qu'ils en sont pour l'instant à 2.

### Bilan financier intermédiaire

Marjorie MARTIN explique les comptes étaient crédités de 878,90 € au début de la saison.

Les recettes s'élèvent pour le moment à 770,00 €, c'est-à-dire 23 adhésions à 30,00 € et 5 adhésions à 20,00 €.

Elle précise que la différence de tarif est dû au fait que les adhésions sont répartis en 2 parties. 20,00 € d'adhésion de base dont tout le monde doit s'acquitter à laquelle s'ajoute



Maison des associations, 34 place Joseph Gardet, 63800 Cournon-d'Auvergne, [association@les-theatreux.fr](mailto:association@les-theatreux.fr), [www.les-theatreux.fr](http://www.les-theatreux.fr)

une somme de 10,00 € dont seuls les adhérents prenant des cours de théâtre doivent s'acquitter.

Isabelle PEYRETAILLADE lui demande s'il y a d'autres recettes existantes.

Alexis GUILLON-COTTARD lui répond qu'il y a les subventions, dont la réponse n'est toujours pas parvenue et les recettes des représentations qui n'ont pas encore eu lieu pour cette année. Il ajoute qu'au niveau des subventions, elles étaient des 200,00 € pour la saison 2015 – 2016 et qu'il a été demandé 300,00 € pour cette saison.

Isabelle PEYRETAILLADE lui demande sur quels critères sont attribuées ces subventions.

Il lui répond qu'elles sont attribuées sur les résultats financiers de l'association, son bilan d'activité et ses projets d'activités en précisant que son souhait auprès de la Mairie est qu'elles soient d'avantages accordés sur l'investissement des associations auprès de la commune.

Marjorie MARTIN poursuit en expliquant que les recettes sont pour l'instant de 552,28 €. Les plus gros postes de dépenses étant les droits d'auteurs et les impressions.

Elle conclut en affirmant qu'il reste actuellement 1 096,62 € sur les comptes.

Alexis GUILLON-COTTARD ajoute que les dépenses restantes pour la saison seront les frais de décors, de costumes, de réceptions et communication.

### Organisation d'un moment fédérateur et convivial

Alexis GUILLON-COTTARD explique qu'il souhaiterait mettre en place un temps où toute l'association, les adhérents et leurs familles, puissent se retrouver autour d'un moment convivial. Il ajoute que l'année précédente une journée porte-ouverte avait été organisée mais qu'elle n'avait à son sens pas été un succès.

Marjorie MARTIN nuance son propos en disant qu'elle n'avait pas eu l'effet escompté.

Alexis GUILLON-COTTARD acquiesce et explique qu'il souhaiterait donc cette année, un évènement plus recentré autour de l'association.



Maison des associations, 34 place Joseph Gardet, 63800 Cournon-d'Auvergne, [association@les-theatreux.fr](mailto:association@les-theatreux.fr), [www.les-theatreux.fr](http://www.les-theatreux.fr)

Stéphanie HUGUET propose de faire un barbecue.

Personne n'ayant d'objections, Alexis GUILLON-COTTARD met cette proposition au vote.

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Absentions</b>
7 voix	0 voix	0 voix
Adopté		

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Stéphanie HUGUET demande si le repas se déroulera comme l'année dernière c'est-à-dire, chacun amène quelque chose pour faire un pot commun.

Alexis GUILLON-COTTARD lui répond que oui et l'association se chargera, comme l'année dernière des boissons.

Arnaud VASLIN ironise en déclarant que ça ne l'étonne pas venant du président.

### Organisation des spectacles de fin d'année

Alexis GUILLON-COTTARD explique que lors des spectacles de l'année dernière, le public ne restait pas entre les spectacles et qu'il souhaiterait cette année organiser de quoi les retenir.

Il propose donc de faire un service de restauration avec des sandwiches, des gâteaux, des bonbons et des boissons en mettant les adhérents et les parents des élèves de l'atelier « Enfants » à contribution.

Il soumet ensuite cette proposition au vote.



Maison des associations, 34 place Joseph Gardet, 63800 Cournon-d'Auvergne, [association@les-theatreux.fr](mailto:association@les-theatreux.fr), [www.les-theatreux.fr](http://www.les-theatreux.fr)

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Absentions</b>
7 voix	0 voix	0 voix
Adopté		

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Alexis GUILLON-COTTARD ironise à son tour pour répondre à Arnaud VASLIN et lui dit qu'il se mettra derrière le bar.

Asmaa MASSAFI propose d'organiser une tombola et se porte volontaire pour aller démarcher les lots auprès des commerçants.

Personne n'ayant d'objections, Alexis GUILLON-COTTARD met cette proposition au vote.

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Absentions</b>
7 voix	0 voix	0 voix
Adopté		

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### Questions diverses

Alexis GUILLON-COTTARD propose d'amener voir les élèves des ateliers Théâtre un spectacle de théâtre.

Il propose d'amener les élèves de l'atelier « Enfants » voir un spectacle du festival « Puy-de-Mômes », organisé par la ville de Cournon-d'Auvergne, et d'amener les élèves de l'atelier « Adultes » voir un spectacle du festival « La Cour aux ados », organisé par le Théâtre du



Maison des associations, 34 place Joseph Gardet, 63800 Cournon-d'Auvergne, [association@les-theatreux.fr](mailto:association@les-theatreux.fr), [www.les-theatreux.fr](http://www.les-theatreux.fr)

Pélican.

Arnaud VASLIN exprime son accord avec cette proposition en exprimant qu'il serait dommage selon lui de freiner une si belle initiative.

Stéphanie HUGUET suggère de cibler la date pendant la période scolaire pour le festival « Puy-de-Mômes » étant donné qu'il est à cheval sur la période scolaire et les vacances.

Alexis GUILLON-COTTARD en convient et met cette proposition au vote.

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
7 voix	0 voix	0 voix
Adopté		

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Alexis GUILLON-COTTARD explique ensuite que l'association pourrait bénéficier de tarifs de groupe pour ses 2 festivals, à savoir 5,00 € la place pour le festival « Puy-de-Mômes » et 6,00 € la place pour le festival « La cour aux ados ». Il demande au Conseil son avis sur la participation ou non de l'association.

Stéphanie HUGUET propose que le coût de place soit réparti en 2 entre l'association et la famille.

Cette proposition est mise au vote.

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
7 voix	0 voix	0 voix
Adopté		



Maison des associations, 34 place Joseph Gardet, 63800 Cournon-d'Auvergne, [association@les-theatreux.fr](mailto:association@les-theatreux.fr), [www.les-theatreux.fr](http://www.les-theatreux.fr)

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Alexis GUILLON-COTTARD propose que, notamment pour l'atelier « Enfants », la place soit gratuite pour les accompagnateurs et met cette proposition au vote.

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
7 voix	0 voix	0 voix
Adopté		

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Stéphanie HUGUET fait part d'une remarque au Conseil vis-à-vis des cours pendant les vacances pour l'atelier « Enfants ». Elle explique qu'elle ne trouve pas ce choix judicieux en précisant que beaucoup d'enfants, dont le sien, ne peuvent souvent pas être présents.

Marjorie MARTIN lui répond que ces cours sont mis en place mais qu'ils ne sont pas, contrairement aux autres, obligatoires.

Marjorie MARTIN rappelle ensuite qu'une adhérente, Angélique DAUTRAIT n'a toujours pas payé sa cotisation et qu'il serait intéressant d'en débattre.

Alexis GUILLON-COTTARD précise qu'Angélique DAUTRAIT est professeur avec lui pour l'atelier « Adultes » et qu'il se trouve face à un dilemme. En effet il apprécie le travail mené avec elle mais ne trouve pas normal, vis-à-vis des autres qu'elle ne paye pas sa cotisation. Il ajoute que conformément à la décision qu'il a prise, toute personne n'ayant pas payé sa cotisation au 31 janvier se trouve automatique exclut de l'association mais qu'il n'a pas engendré cette procédure pour le cas d'Angélique DAUTRAIT et qu'il compte sur le Conseil d'Administration pour l'aider à trancher.

Marjorie MARTIN ajoute qu'il y a également un problème d'investissement de la part de cette personne, qui est en charge d'un groupe.





Maison des associations, 34 place Joseph Gardet, 63800 Cournon-d'Auvergne, [association@les-theatreux.fr](mailto:association@les-theatreux.fr), [www.les-theatreux.fr](http://www.les-theatreux.fr)

Alexis GUILLON-COTTARD lui répond qu'il s'en est expliqué avec elle récemment et que l'investissement n'est plus un problème à résoudre.

Asmaa MASSAFI propose de passer l'éponge sur la cotisation à titre exceptionnel.

Alexis GUILLON-COTTARD lui répond que cela c'est déjà produit pour la saison 2013 – 2014.

Asmaa MASSAFI prend acte de cette information et se rétracte de proposition.

Arnaud VASLIN explique qu'il connaît Angélique DAUTRAIT et qu'il a un peu de mal à croire à ses explications.

Marjorie MARTIN propose de laisser un dernier délai jusqu'au 31 mars à Angélique DAUTRAIT avant une exclusion de l'association.

Cette proposition est mise au vote.

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
7 voix	0 voix	0 voix
<b>Adopté</b>		

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Alexis GUILLON-COTTARD poursuit en expliquant que chaque année, l'association participe au Sidaction, organisé par le service « Jeunesse » de la ville de Cournon-d'Auvergne. Il explique qu'il s'agit d'un tournoi de Volley par équipe de 8 avec un droit d'inscription de 15,00 € par équipe. Il ajoute que cette année il aura lieu le vendredi 24 mars à 19h00, soit vendredi prochain et qu'il n'a été prévenu que la veille et demande donc au Conseil s'il souhaite que l'association y participe tout en précisant qu'il n'y est pas favorable personnellement au vu du délai d'organisation.

Il soumet cette proposition au vote.



Maison des associations, 34 place Joseph Gardet, 63800 Cournon-d'Auvergne, [association@les-theatreux.fr](mailto:association@les-theatreux.fr), [www.les-theatreux.fr](http://www.les-theatreux.fr)

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
0 voix	7 voix	0 voix
Rejeté		

Cette proposition est rejetée à l'unanimité.

Personne n'ayant rien à ajouter et l'ordre du jour étant terminé, le président clôture la séance à 17h00.